

DEMANDE D'INSCRIPTION

	Formation « pet sitter »	Option « promenades collectives »	Option « ACACED »
A distance	<input type="checkbox"/> du 16/09/2024 au 19/09/2024 420€*	<input type="checkbox"/> le 20/09/2024 100€**	Nous retourner le bulletin d'inscription ACACED en cochant tarif « ancien stagiaire »

* Tarif en autofinancement / 378€ si ancien élève ou issu de partenaire / 504€ en financement par un organisme

** Tarif préférentiel en autofinancement avec l'inscription à la formation Pet Sitter / 228€ en financement par un organisme

M. Mme Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Avez-vous un handicap susceptible d'affecter le suivi de la formation ? oui non

Vous financez vous-même votre formation

→ ancien élève de Vox Animae / partenaire, précisez :

→ indiquez le nom de votre auto-entreprise si financement professionnel :

Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme (cette formation n'est pas éligible CPF), précisez lequel :

→ Pour une prise en charge de France Travail, indiquez votre identifiant demandeur d'emploi :

Votre profession ou activité (actuelle ou en projet) :

Comment nous avez-vous connu ?

Vous ne souhaitez pas recevoir les dernières actualités avec notre newsletter mensuelle

Bulletin à envoyer par email à administratif@vox-animae.com

ou courrier à : VOX ANIMAE - Pet sitter - 5A rue du chemin neuf - 67280 NIEDERHASLACH

En cas de financement personnel, effectuez votre règlement :

- par chèque à l'adresse ci-dessus
- ou par virement : IBAN VOX ANIMAE : FR76 3000 4022 8200 0101 4148 742

A réception, sous réserve de places disponibles, nous vous transmettrons votre convention.

Vox Animae est certifié Qualiopi
pour les actions de formation.



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Pour permettre aux (futurs) pet sitters d'avoir de solides connaissances et d'adopter une attitude professionnelle dans l'exercice de leur activité, il est nécessaire de connaître la base de l'éthogramme du chien et du chat et leurs modes de communication. Vous passerez également en revue les besoins des deux espèces et les indispensables à leur bien-être. Ainsi, vous pourrez interagir avec les animaux dont vous avez la garde, avec bienveillance, et vous saurez vous adapter face à des animaux ayant divers tempéraments. La création d'entreprise, la réglementation et la gestion de la relation avec les clients seront les thèmes abordés par la suite. Grâce à ces connaissances diverses, vous saurez gérer les imprévus et les urgences. Cette formation est axée sur la garde/visite de chats et chiens, en cohabitation ou non, et sur la promenade de chiens.

Une journée optionnelle consacrée à la promenade collective de chiens en l'absence de leur propriétaire (dog walker), dans le cadre du pet sitting, est également proposée. Cette journée vous permettra de mieux appréhender la communication et les interactions au sein d'un groupe de chiens. Vous aborderez la constitution d'un groupe cohérent et respectueux du bien-être de chaque chien et vous verrez comment organiser les promenades, ainsi que l'introduction d'un nouveau chien dans le groupe. Afin de travailler dans de bonnes conditions, vous constituerez la liste du matériel et des outils nécessaires aux promenades. Enfin, les aspects législatifs en vigueur (lieux de balade, transports, cadre administratif...) seront abordés. De nombreux cas et situations pratiques vous seront présentés.

- Objectifs :**
- Répondre avec justesse aux besoins des chiens et chats dont vous aurez la garde grâce à une bonne connaissance des animaux
 - Avoir un œil averti sur les signes d'alerte laissant penser qu'il est nécessaire de consulter un vétérinaire
 - Proposer un service de qualité grâce à une bonne connaissance de la législation et à une bonne organisation des visites et de la relation client

Durée : 28h, réparties sur 4 jours (2,5 jours de formation + 1,5 journée d'intervention de professionnels en exercice)

Dates : cocher la session choisie sur la demande d'inscription

Modalité pédagogique : à distance

Horaires :
Lundi et mardi : 9h-12h30 puis 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h30 puis 14h-17h
Jeudi : 9h-12h30 puis 13h30-17h30

Intervenant : Brunilde Ract-Madoux, éthologue et comportementaliste

Public :

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de devenir pet sitter professionnel en activité principale ou complémentaire et à toute personne exerçant déjà cette profession. Cette formation vous apportera les connaissances de base en comportement canin et félin et les éléments indispensables à maîtriser pour le bon déroulement des visites/gardes de chiens ou chats au domicile de leurs propriétaires, des gardes à la journée à votre domicile et des promenades hygiéniques de chiens.

Prérequis : aucun

Points de vigilance :

C'est un plus d'avoir côtoyé de manière privée ou professionnelle des chiens et chats de manière régulière. Il est souhaitable d'avoir un bon contact avec les animaux et les humains.

Cette formation ne dispense pas de passer la formation « Attestation de connaissances- chien et chat », le certificat de capacité étant obligatoire à l'exercice de cette activité.

Tarif : En financement personnel :

- **420 €** pour la formation « pet sitter »
 - Réduction de 10% pour les anciens élèves de Vox Animae
 - Majoration de 20% en cas de prise en charge par un organisme de financement
- **100 €** pour l'option « organisation de promenades collectives » (tarif dans le cadre de l'inscription à la formation « pet sitter »)

Délai d'accès : En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 20 jours minimum avant le début de la formation.

En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

Méthodes mobilisées :

La formation allie théorie suivie d'exercices de mise en situations : photos, vidéos, cas pratiques, ... L'intervention de plusieurs professionnels en exercice permet également une forme d'enrichissement des connaissances grâce à un aperçu plus concret de différentes facettes du métier.

Modalité d'évaluation : QCM

Accessibilité :

La vue est un sens dont on ne peut se passer pour se positionner avec justesse physiquement, mais aussi, en interprétant le langage non verbal des animaux, tout en préservant la sécurité de chacun.

De la même manière, l'ouïe est indispensable pour pouvoir réagir rapidement selon les sons émis par les animaux.

En dehors de cela, cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- Elle est dispensée à l'aide de différents supports projetés et commentés par les formateurs
- Elle suggère une bonne capacité à travailler en équipe, à être empathique et ouvert vers les autres, et une bonne gestion des émotions

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

Options :

Une formation sur l'organisation de promenades collectives est proposée en option et comprend 7 heures de cours supplémentaires.

Une formation attestation de connaissances chien et chat (ACACED) est également possible : 18h de formation et passage de l'évaluation.

Programme :

Comportement du chien et chat et relation Homme-Animal :

- Développement du chien et du chat
- Biologie du chien et du chat et principales races
- Compétences sensorielles et communication
- Relation Homme-Animal
- Organisation de l'espace vital
- Rythmes biologiques, besoins et bien-être
- Aménagement de l'environnement

Visite de chiens et chats au domicile de leurs propriétaires et promenade de quartier pour les chiens :

- La loi, les obligations pour l'entreprise
- Organisation : questionnaire de pré-visite, devis, contrat, clés, numéro d'urgence, planning
- Prise en charge spécifique selon l'âge et le nombre d'animaux
- Soins, nourrissage, brossage, jeux, nettoyage de la litière
- Les prestations possibles, les tarifs

Révisions et temps d'échange

Option « organisation de promenades collectives » : 1 jour de formation

